

**COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 31 MARS 2016 à 20 Heures 00**

Etaient présents : Mmes et Mrs Bernard CHAVEROT, Véronique GILLOT, Michel GOUGET, Gérard PUIPIER, Gisèle GRANGE, Michel CROIZER, Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Gérard PINATTON, Marie-Hélène TONIN, Hervé REY, Stéphanie CHAMBE, Catherine PEJU, Muriel CHENOUARD-GAUTIER.

Excusé : Jean MATHIEU.

Secrétaire de séance : V.GILLOT.

La séance est ouverte par la lecture du dernier compte rendu qui est accepté à l'unanimité.

Il est présenté au conseil municipal les comptes administratifs 2015 de la commune, de l'assainissement et des lotissements :

<b>Compte administratif commune :</b>	Dépenses de Fonctionnement	: 886 532,96 €
	Recettes de Fonctionnement	: 1 168 545,62 €
	Résultat propre à l'exercice 2015	: 282 012,66 €
	Dépenses d'investissement	: 468 668,86 €
	Recettes d'investissement	: 601 913,75 €
	Résultat propre à l'exercice 2015	: 133 244,89 €
<b>Compte administratif assainissement :</b>	Dépenses de Fonctionnement	: 94 305,91 €
	Recettes de Fonctionnement	: 114 812,07 €
	Résultat propre à l'exercice 2015	: 20 506,16 €
	Dépenses d'investissement	: 12 850,00 €
	Recettes d'investissement	: 45 441,56 €
	Résultat propre à l'exercice 2015	: 32 591,56 €
<b>Compte administratif lotissement :</b>	Dépenses de Fonctionnement	: 321 218,48 €
	Recettes de Fonctionnement	: 321 218,48 €
	Résultat propre à l'exercice 2015	: 0 €
	Dépenses d'investissement	: 364 886,04 €
	Recettes d'investissement	: 320 451,68 €
	Résultat propre à l'exercice 2015	: - 44 434,36 €
<b>Compte administratif lotissement : La Madeleine</b>	Dépenses de Fonctionnement	: 337 659,24 €
	Recettes de Fonctionnement	: 337 659,24 €
	Résultat propre à l'exercice 2015	: 0 €
	Dépenses d'investissement	: 357 211,64 €
	Recettes d'investissement	: 321 182,84 €
	Résultat propre à l'exercice 2015	: - 36 028,80 €

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2015 de la commune, de l'assainissement, du lotissement et le lotissement la Madeleine.

**COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR 2015** : Le conseil vote à l'unanimité les comptes de gestion 2015 du receveur pour la commune, l'assainissement, le lotissement et le lotissement la Madeleine.

**TAUX COMMUNAUX 2016** : le conseil décide de conserver pour l'année 2016 le même produit attendu. Aussi dans le but d'aider les agriculteurs, il est décidé de faire une répartition équitable entre les trois taxes afin de baisser le taux du foncier non bâti et de fixer à :

Taxe d'habitation :	15,53 %
Foncier Bâti :	17,07 %
Foncier non Bâti :	42,50 %

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le vote de ces taxes.

**AFFECTATION DES RESULTATS 2015 :**

Ayant statué sur l'affectation du résultat de l'exercice 2015 lors du vote du budget 2016,  
Au vu du compte administratif 2015, du compte de gestion du receveur 2015 et de l'état des restes à réaliser,

**Budget communal :**

- Constate un résultat de fonctionnement au 31 décembre 2015 de 393 802,36 €
- Décide d'affecter ce résultat au compte R 002 pour 93 802,36 €.
- Décide d'affecter ce résultat au compte R 1068 pour 300 000,00 €.

**Budget Annexe Lotissement :**

- Constate un résultat de fonctionnement au 31 décembre 2015 de -5 443,18 €
- Décide d'affecter ce résultat au compte D 002 pour 5 443,18 €

**Budget Annexe Lotissement « la Madeleine » :**

- Constate un résultat de fonctionnement au 31 décembre 2014 de 0 €

**Budget Assainissement :**

- Constate un résultat de fonctionnement au 31 décembre 2014 de -8 128,28 €
- Décide d'affecter ce résultat au compte D 002 pour 8 128,28 €

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'affectation des résultats ci-dessus.

**BUDGETS PRIMITIFS 2016 :**

Budget principal commune	Fonctionnement	1 198 002,36 euros
	Investissement	1 482 200,00 euros
Budget assainissement	Fonctionnement	112 850,00 euros
	Investissement	259 452,23 euros
Budget Lotissement	Fonctionnement	360 599,86 euros
	Investissement	592 113,80 euros
Budget Lotissement la madeleine	Fonctionnement	780 502,08 euros
	Investissement Dépenses :	498 426,17 euros
	Investissement Recettes :	716 902,08 euros

Ce budget n'est pas équilibré en dépenses et recettes d'investissement car on espère vendre cette année 2016 le terrain « Second » à la Madeleine.

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2016 de la commune, de l'assainissement, du lotissement et du lotissement « La Madeleine ».

**BUDGET ASSAINISSEMENT** : Afin de pouvoir équilibrer le budget assainissement le conseil se propose d'augmenter la taxe communale de 1,43 € à 1,55 € le m3 et l'abonnement de 20,86 € à 22 euros / m3.

La taxe sur les puits passera de 30,00 euros à 34,00 euros par an.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

**DICRIM ET PCS** : Gisèle GRANGE, présente au conseil municipal le dossier du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) qui doit être déposé en Mairie et à disposition lors d'un problème sur la commune. Le conseil accepte ces dossiers à l'unanimité.

**ARCHIVAGE :** Monsieur le Maire présente le devis pour l'archivage de la Mairie établi par le centre de gestion de la fonction publique. Celui-ci est calculé en fonction de la longueur des archives à classer. Le coût est d'environ 2 000 €. Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

**TRAVAUX DE REFECTION SALLE DES SPORTS :** Suite aux désordres de la salle des sports, 4 entreprises ont été consultées pour les travaux de remise en état. Une entreprise n'a pas pu répondre du fait d'un manque de qualifications dans ce domaine. Trois autres entreprises ont répondu :

- CITINEA : 67 581,50 euros HT
- RIBIERE : 64 605,00 euros HT
- FREYSSINET : 56 950,00 euros HT

Après vérification des devis par le bureau d'étude CIMEO, le conseil décide de retenir la candidature de l'entreprise FREYSSINET.

**TRAVAUX DES COMMISSIONS :**

- Commission signalétique : installation de la nouvelle signalétique 3<sup>ème</sup> semaine d'avril.
- Commission économique : réunion avec les professionnels de santé le mercredi 6 avril 2016 à 20 h 30.
- Commission communication : revoir éventuellement la version papier du petit Montre Toi
- Commission jeunes : fixation du prix de la sortie au PAL : 25 euros par personne.
- Commission enfance : la commune signera un contrat d'apprentissage avec Melle Hortense MAGAT à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016 et pour une durée de 2 ans. Agnès FARJOT, ATSEM, sera sa référente.
- CCAS : arrivée des familles Syriennes : installation des familles dans les appartements, insertion à l'école...
- Conseil Municipal d'enfants : sortie avec le conseil municipal pour la visite du bâtiment de l'Hôtel du Département et la station de pompage de Grigny.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 15.

Prochain Conseil Municipal prévu le lundi 25 avril 2016 à 20 h 00

**avancé au 18 avril 2016 à 20 h 00**

